

LA MONNAIE VA-T-ELLE DISPARAÎTRE ?

MICHEL LELART

Directeur de recherche émérite au CNRS

La monnaie ne peut pas disparaître car elle remplit des fonctions essentielles (1) ; mais elle s'est beaucoup transformée en se dématérialisant (2) ; elle se transforme de plus en plus, au point de donner l'impression que l'on va peut-être pouvoir s'en passer (3) ; c'est moins sûr toutefois pour la monnaie dite manuelle (4).

1) Les fonctions de la monnaie

La monnaie est à la fois unité de compte – elle permet de compter, elle exprime la valeur des choses – et instrument d'échange – elle permet d'acheter et de vendre, donc d'échanger tout ce qui a été produit. Elle assure la circulation des biens, en même temps qu'elle met en contact les agents économiques : elle crée du lien social. C'est ainsi depuis toujours, du moins depuis que le troc a disparu. Sa fonction se réalise donc dans l'espace. Des économistes mettent en avant cette dimension anthropologique et font de la monnaie « un fait social total ».

La monnaie est aussi réserve de valeur. Elle peut être conservée (les billets trop abîmés sont remplacés par des neufs automatiquement !). Elle peut aussi être prêtée pour quelques jours ou quelques années. Et si elle peut être prêtée par les uns, elle doit être empruntée par les autres. En faisant naître le crédit, elle devient la « matière première » de la finance. En faisant naître des créances et des dettes, elle favorise une certaine accumulation. C'est cette fois dans le temps que cette fonction se réalise.

Peut-on imaginer aujourd'hui une économie sans monnaie moyen d'échange, sans que les biens et les services puissent être achetés et vendus et sans que

les hommes se rencontrent à cette occasion ? Et peut-on imaginer une société sans monnaie réserve de valeur, sans que les agents puissent prêter l'argent qu'ils ont en trop à certains moments et emprunter celui dont ils ont besoin à d'autres moments, ou à d'autres agents ?

2) La dématérialisation de la monnaie

Dans les sociétés dites primitives, la monnaie a d'abord été « naturelle », elle avait une valeur marchande, ou symbolique. Ce pouvait être des coquillages en Mélanésie, des peaux de castor au Canada... ce pouvait être des métaux, d'or et d'argent surtout, dont on a fait des pièces, sans doute entre le Xème et le Vème siècle avant Jésus-Christ. Les échanges se multipliant, on a frappé des pièces sans valeur et on a commencé à utiliser une monnaie de papier (les assignats, la monnaie de carte au Canada...), puis le billet de banque émis par une institution et qui était au début garanti par ses avoirs en or. Il ne l'est plus maintenant. Cette monnaie-là n'a donc plus aucune valeur en soi, mais elle est émise par une institution qui doit inspirer confiance : elle est « fiduciaire ».

La dématérialisation a progressé de plus belle avec les banques commerciales. Les billets qu'un agent dépose sont inscrits sur un compte à son nom : on parle de monnaie « scripturale ». Il n'y a plus cette fois aucun support, tout est écriture. Mais comment utiliser cette monnaie si on ne veut pas aller retirer les billets que l'on a déposés ? Il faut cette fois inventer un moyen de faire circuler ce compte. Ce sera le chèque qui n'est pas lui-même de la monnaie, comme on le pense très souvent. Il est un ordre donné à la banque de débiter un compte et d'en créditer un autre du montant indiqué. Il est le moyen,

absolument nécessaire, d'utiliser cette monnaie transformée en écriture.

D'autres moyens vont être imaginés : c'est le titre interbancaire de paiement (TIP), encore un papier transmis cette fois par le créancier ; c'est le virement (par le débiteur) et le prélèvement (par le créancier) qui deviennent automatiques et n'exigent plus la transmission d'un papier chaque fois. C'est enfin la carte de paiement qui permet le règlement avec la simple saisie d'un code PIN, qui centralise les opérations et permet, au choix de l'utilisateur, d'obtenir un crédit à peu près jusqu'à la fin du mois. Ces innovations qui se sont succédées depuis une cinquantaine d'années concernent les règlements effectués avec de la monnaie scripturale. Ils présupposent toujours l'existence d'un compte ouvert dans une banque... dont le solde bien sûr dépasse le montant de la transaction : c'est là qu'est la monnaie.

3) De nouveaux moyens de paiement

La carte n'a pas été adoptée rapidement. Il a fallu des années pour qu'elle se démocratise. Maintenant qu'elle est devenue le moyen privilégié de règlement (65 millions de cartes bancaires en France, 50% des paiements chaque année), c'est par elle que les innovations se poursuivent. Elles se manifestent notamment par le paiement sans contact, rendu possible par l'utilisation d'une puce qui permet à deux appareils d'échanger des données par simple rapprochement (Near Field Communication – NFC). L'exemple le plus connu est la carte Navigo que l'on recharge pour pouvoir régler le métro, le bus, le Vélib... sans avoir à donner son code. Les cartes bancaires elles-mêmes sont de plus en plus sans contact (près de 60% à l'heure actuelle); non seulement il n'est plus nécessaire de les recharger, mais il n'est plus nécessaire de les introduire dans le terminal de paiement. On peut aussi introduire des données bancaires dans la carte SIM du téléphone portable ou du smartphone avec lesquels on peut alors régler la plupart de ses achats.

Une autre innovation est le paiement en ligne qui présuppose l'ouverture d'un « portefeuille électronique » auprès d'un « établissement de monnaie électronique » (EME) qui offre des services de paiement faciles et rapides par internet. Ces EME peuvent aussi émettre et gérer « de la monnaie électronique » que le Code monétaire et financier définit comme « une valeur monétaire qui est stockée sous une forme électronique, y compris magnétique ». Voilà donc une nouvelle forme de monnaie, totalement dématérialisée elle aussi puisqu'elle n'existe que sur internet. Elle est cependant considérée parfois comme « un équivalent numérique de l'argent liquide », une sorte

de substitut moderne aux pièces et aux billets. Certains n'hésitent pas à envisager – voire à souhaiter – la fin pure et simple de ces deux formes traditionnelles de monnaie.

Peut-on vraiment l'imaginer ? Quand on voit l'effervescence que ces dernières dispositions entraînent, on doit se poser la question. Ce ne sont pas seulement les banques, mais des opérateurs de téléphonie, des fabricants de smartphones, des gérants du Web... et une multitude de start-up qui se font concurrence et se disputent ce marché en pleine expansion. « Pas une journée ne se passe sans qu'une nouvelle solution soit annoncée... Il y a « 700 à 800 projets de paiement mobile en ce moment ! » (Le Monde, 2 mars 2016). Comment peut-on imaginer que la monnaie puisse disparaître ?

4) Et si la monnaie manuelle disparaissait ?

Nous avons retenu une définition large de la monnaie définie à partir de ses fonctions. Une définition plus étroite pourrait avoir un sens : la monnaie manuelle, c'est-à-dire les pièces et les billets, les « espèces » comme on dit parfois, qui sont utilisées par tous et pour tout : par tous, y compris les plus pauvres qui parfois n'ont pas de compte bancaire, et pour tout, pour tous les besoins de la vie quotidienne qui nécessitent un grand nombre de petits paiements. C'est cette conception qui suscite de nouveaux débats à propos de la fin de la monnaie : « Supprimons les billets de banque » (Financial Times, 28 mai 2015), « Requiem pour l'agent liquide » (Le Monde, 26 avril 2016).

Les arguments ne manquent pas pour en finir avec les pièces et les billets. Le premier concerne la fraude et toutes les activités illicites que la monnaie manuelle facilite parce qu'elle est anonyme. Dans les pays du Sud il faut ajouter toute l'activité informelle qui s'organise hors des circuits bancaires. Un deuxième argument est le coût de fabrication des pièces, plus élevé mais les pièces durent plus longtemps, et des billets, moins élevés mais il faut les remplacer plus souvent. C'est aussi l'entretien des distributeurs comme leur approvisionnement régulier. Et que penser des billets apportés par les touristes et qu'il faut renvoyer dans leur pays ! Ce retrait de l'argent liquide ne serait-il pas déjà commencé ? Il est probable que le billet de 500 euros va être retiré de la circulation, sans doute aussi la pièce de un centime. La Suède où la circulation des billets a déjà sensiblement diminué pourrait être le premier pays sans monnaie manuelle !

Nous ne le pensons pas. Les arguments en faveur de cette monnaie ne manquent pas. Les Français l'utilisent toujours pour régler un achat sur deux. Et lors d'une enquête récente 74% des personnes interrogées ont répondu qu'elles ne pourraient pas

s'en passer. La force des habitudes l'emportera probablement. Et pense-t-on aux personnes âgées et à celles qui ne maîtrisent pas internet ou qui sont rebutées par ses progrès incessants ? Les « espèces » ont l'avantage d'être une monnaie facile à utiliser, qui ne coûte rien ou presque et qui ne présente pratiquement pas de risques car il n'y a plus guère de faux billets. Et sans les pièces, il faudrait supprimer bien des machines.

En conclusion, la monnaie ne va certainement pas disparaître. Ce qui devrait changer, c'est la proportion des transactions qui sont effectuées chaque année en monnaie manuelle, en monnaie bancaire, en monnaie électronique. Du fait de la concurrence entre les banques et entre les acteurs impliqués d'une façon ou d'une autre dans « l'industrie du paiement », ces changements varieront certainement beaucoup d'un pays à l'autre.